

Les arts du Cirque à l'école

Projet présenté par « Les Croqueurs de Pavés »



**Ecole de cirque adhérente de la
Fédération Française des Ecoles de Cirque**



**Luc d'Ussel
15300 Ussel
06.79.37.80.46
Association loi 1901**

SOMMAIRE

- Présentation de l'association
 - L'équipe
 - Le projet pédagogique
- Moyens et modalités de mise en œuvre

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Créée en 2005 par un circassien et un groupe d'enseignants, notre association est affiliée depuis 2015 à la Fédération Française des Ecoles de Cirque, sous le statut d'école adhérente. Nous avons en projet l'obtention de « l'agrément qualité ».

Tout au long de ces années, nos objectifs fondamentaux sont restés inchangés :

- proposer un enseignement des arts du cirque ouvert au plus grand nombre possible
- promouvoir le spectacle de rue, le seul qui soit accessible pour tous (accueil de compagnies en résidences)
- créer des événements culturels ouverts à tous.

Nous nous situons résolument dans une démarche d'éducation populaire.

L'EQUIPE

Une équipe de cinq bénévoles gère la vie quotidienne de l'association et ses activités régulières. Cette équipe est épaulée par une dizaine de bénévoles sur les temps forts (organisation d'événements culturels ou travaux de grande envergure).

L'enseignement des arts du cirque est dispensé par une animatrice diplômée, titulaire du BIAC (Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque) secondée par un animateur en formation.

LE PROJET PEDAGOGIQUE

□ Introduction

« Le cirque est un art, il s'enseigne dans le respect de la personne ».

Cette phrase, devise de la Fédération Française des Ecoles de Cirque, convient parfaitement pour expliquer les fondements de notre démarche.

Les arts du cirque s'inscrivent dans le champ artistique car les techniques circassiennes enseignées prennent sens lorsque les élèves se les approprient, chacun à leur manière, dans une démarche de création individuelle et/ou collective.

Au travers de différentes disciplines proposées (acrobatie, équilibre, jonglerie, expression corporelle), l'activité doit s'adapter aux élèves et prendre en compte les différences et les particularités de chacun, en excluant toute forme de compétition. L'enseignant veille à ce que chaque enfant puisse évoluer à son rythme, s'exprimer et construire son parcours personnel au sein du parcours collectif.

□ Sur le plan collectif :

L'enseignement des arts du cirque, basé sur le respect mutuel et l'entraide contribue à créer la cohésion du groupe et des relations inter-individus positives, dénuées de hiérarchie et de rapports de force.

La gestion collective du risque par l'apprentissage de la parade développe la capacité à prendre soin des autres et à leur faire confiance.

□ Sur le plan individuel :

Du point de vue psycho-affectif, l'enseignement des arts du cirque permet de renforcer et/ou restaurer :

- la confiance en soi,
- la gestion des émotions (peur, excitation...),
- la capacité à adopter un comportement adapté à la situation,
- la capacité à accepter une contrainte raisonnée,
- le courage et la persévérance,
- le sens de l'effort,
- l'autonomie,
- la connaissance de soi (prise de conscience des limites corporelles et psychologiques, capacité à les dépasser et/ou les respecter)

Sur le plan cognitif, seront développés :

- la connaissance du schéma corporel
- la concentration

- l'écoute
- l'anticipation et la déduction
- la logique
- la capacité à appréhender mentalement un espace, à s'y situer et s'y déplacer seul ou à plusieurs
- la créativité et l'imagination
- le goût de la rigueur et de la précision

L'aboutissement d'un cycle d'enseignement peut être un spectacle, mais il ne nous semble pas pertinent d'y voir une obligation. Si spectacle il y a, cela doit répondre au(x) désir(s) des enfants de partager ce qu'ils ont appris.

MOYENS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE

L'école de cirque est installée sur le site de l'ancienne discothèque « Le Ranch »
Un chapiteau de 200 m² accueille les différentes activités,

Tout le matériel utilisé pour l'enseignement est régulièrement contrôlé pour assurer la sécurité des élèves.

Hormis les cours hebdomadaires pour les licenciés et les stages proposés pendant les vacances scolaires, les modalités d'intervention auprès des écoles et des institutions sont multiples :

Écoles maternelles	GS sur la dernière période de l'année scolaire <i>(séance unique, cycle de 4 à 8 séances)</i>
Écoles élémentaires	Du CP au CM2 Sur le temps scolaire : « de la découverte au perfectionnement » <i>(de la séance unique au stage de 8 séances, possibilité d'un projet sur l'année)</i> Interventions sur le temps périscolaire <i>(pause méridienne et temps du soir)</i>
Collèges, lycées, CFA	Formule « de la découverte au perfectionnement » possibilité de formation pour les enseignants section cirque à discuter
ALSH, colonies de vacances, associations diverses	De la séance unique au stage avec ou sans restitution
IME, EPMS, DITEP, Hôpital de jour, structures de protection de l'enfant et de la jeunesse, foyers de vie, ESAT, EHPAD, établissements psychiatriques, maisons d'arrêt...	Ateliers de cirque adapté Séances hebdomadaires <i>(durée à déterminer selon l'âge et les particularités des publics concernés)</i>
campings	Ateliers d'initiation à partir de 6 ans / ateliers famille

Toutes nos interventions peuvent se dérouler dans nos locaux ou dans tout lieu adaptable à l'activité.

Ecole de cirque
« Les Croqueurs de Pavés »



Stages d'initiation aux arts du cirque
Tarifs collectivités :

Temps d'intervention	Tarifs
1/2 journée (2H)	180,00 €
1 journée (4H)	320,00 €
4 1/2 journées	720,00 €
8 1/2 journées	1 440,00 €

Frais de déplacement : 0,70€/km

adhésion annuelle à l'association : 30€

Tarifs ajustables selon votre situation.